AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2019-08-20x-00988 Référence de la demande : n°2019-00988-031-002

Dénomination du projet : Programme IPEV 109 ORNITHO-ECO

Lieu des opérations : TAAF

Bénéficiaire : - IPEV

MOTIVATION ou CONDITIONS
Oiseaux et mammifères marins sentinelles des changements climatiques Il n'y a pas de bilan de la précédente campagne, ni de présentation générale du projet. Le CNPN fait siennes les recommandations du CEP sur les manipulations de Manchot empereur: afin d'éviter un impact cumulatif, il est recommandé que le présent programme se coordonne avec le programme ECOPHY-ANTAVIA pour ne manipuler qu'un seul groupe de 300 poussins et qu'une réflexion sur les techniques de marquage et de prélèvements soit conduite par rapport aux enjeux de conservation. Il est recommandé pour le Phoque de Weddell que les deux programmes 109-137 mutualisent la pose de balise et étudient à partir d'un groupe témoin, ses effets éventuels sur la survie, la reproduction et la prise de poids. Bilan de synthèse de la prochaine campagne à fournir.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable [_] **Favorable sous conditions [X]** **Défavorable [_]**

Fait le : 24 octobre 2019

Signature :